

SÉGRÉGATION DES SEXES DANS LES ACTIVITÉS MUSIQUE ET DANSE

L'exemple d'une commune de la périphérie de Bordeaux

Marie-Christine Barthaburu, Yves Raibaud

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Agora débats/jeunesses](#) »

2011/3 N° 59 | pages 65 à 78

ISSN 1268-5666

ISBN 9782296546875

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2011-3-page-65.htm>

Pour citer cet article :

Marie-Christine Barthaburu, Yves Raibaud « Ségrégation des sexes dans les activités musique et danse. L'exemple d'une commune de la périphérie de Bordeaux », *Agora débats/jeunesses* 2011/3 (N° 59), p. 65-78.

DOI 10.3917/agora.059.0065

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Ségrégation des sexes dans les activités musique et danse

L'exemple d'une commune de la périphérie de Bordeaux

Marie-Christine Barthaburu, Yves Raibaud

En juin 2001 à B.¹, la municipalité nouvellement élue inaugure une politique en faveur de l'égalité femmes/hommes. C'est à cette occasion que le problème de la mixité dans les activités sportives, culturelles et de loisirs est soulevé. Parallèlement, suite à une crise de l'école de musique, un diagnostic sur les activités artistiques de la commune est réalisé. Il montre une grande richesse des activités musique et danse. La présence, depuis la fin des années 1970, d'animateurs(trices) en musique dans les écoles primaire de cette petite ville de 15 000 habitants a stimulé les pratiques musicales : 500 élèves inscrits à l'école de musique et de danse, un local de répétition pour les groupes de rock qui réunit une centaine de musiciens, une chorale et deux écoles de danse associatives importantes, pour ne signaler que les activités les plus régulières, subventionnées par la mairie. Un des points faibles repérés est la segmentation des publics : enfants à l'école de musique et de danse, jeunes dans les lieux de répétition de rock, adultes de plus de 40 ans dans la chorale, tous publics dans les autres associations. L'école de musique et de danse est sous la responsabilité de l'élue à la culture, le local rock sous celle de l'élue à la jeunesse, les associations relèvent de la déléguée à la vie associative : il s'agit de mettre de la cohérence dans tout cela. Mais la question de l'égalité femmes/hommes étant affichée comme une priorité par la nouvelle mairie, c'est la variable « genre » qui va révéler les dysfonctionnements et permettre de trouver des solutions innovantes.

Dans cet article, nous allons présenter quelques résultats d'une étude sur la vie musicale de B. réalisée sous l'angle des rapports de sexe, puis

1. Ville de 15 000 habitants, en périphérie de Bordeaux, commune industrielle et résidentielle non classée dans la politique de la ville.

nous décrivons brièvement les modifications apportées par une gestion « genrée » de l'ensemble, en prenant pour exemple les actions d'éducation artistique menées à l'école primaire et à l'école de musique et de danse. L'hypothèse que la proposition publique de loisirs organisés participe à la ségrégation des garçons et des filles dans des activités distinctes, hypothèse confirmée par l'étude, permet ainsi la mise en place d'actions spécifiques dont le but est de promouvoir des pratiques mixtes en déconstruisant les stéréotypes de sexe².

LES PRATIQUES DE MUSIQUE ET DE DANSE SOUS L'ANGLE DES RAPPORTS DE SEXE

Du côté de l'école de musique et de danse

En 2001, l'école de musique et de danse est dirigée par un professeur de musique³. L'école de musique (360 élèves filles et garçons) bénéficie de locaux spécifiques, confortablement équipés en salles, instruments et matériel pédagogique. L'école de danse (147 élèves filles) est installée dans une pièce exiguë au sous-sol du centre culturel, à 500 mètres de l'école de musique. Les deux professeures de danse sont contractuelles et peu qualifiées, contrairement aux professeur(e)s de l'école de musique. Voici le type d'arguments utilisés pour différer sans cesse les travaux d'amélioration de l'école de danse :

« Il existe une école de danse privée sur la commune, elles [les danseuses] peuvent y aller si elles ne sont pas contentes. » (Le directeur adjoint des services à la population.)

« La salle que vous nous demandez [à côté de l'école de musique] est consacrée aux conseils de quartiers, c'est une priorité de la nouvelle équipe municipale. » (Un responsable de la vie locale.)

2. Les sources de cet article sont les archives (comptes-rendus de réunions, délibérations, notes administratives, etc.) de l'école de musique et de danse (EMD) de la ville de B. de 2001 à 2010 ; des entretiens avec les directeur(s) de service, les enseignant(e)s de l'école primaire et de l'école de musique et de danse, les animateur(s) réalisés entre novembre 2009 et mars 2010, les résultats d'une enquête sur les musiques actuelles à B. effectuée dans le cadre d'un mémoire au département Carrières sociales à l'IUT de Bordeaux et d'une enquête sur les pratiques artistiques à l'école dans le cadre d'un diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI), de travaux de recherche menés sur le réseau aquitain des musiques amplifiées (MSHA, 2001-2003).

3. Voir le rapport au ministre de la Culture en mai 2009 sur l'égalité hommes/femmes dans le spectacle vivant : les hommes dirigent 92 % des théâtres consacrés à la création dramatique, 89 % des institutions musicales, 86 % des établissements d'enseignement ; leur place dans les programmations de concerts atteint 97 % pour les compositeurs et 94 % pour les chefs d'orchestre ; ils sont les auteurs de 85 % des textes à l'affiche des théâtres du secteur public et y signent 78 % des mises en scène (Reine Prat, « De l'interdit à l'empêchement », rapport d'étape n°2 pour la mission pour l'égalité hommes-femmes, ministère de la Culture et de la Communication, mai 2009 [PDF téléchargeable à l'adresse www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/egalite_acces_resps09.pdf]).

Ségrégation des sexes dans les activités
musique et danse

« La danse classique, c'est ringard, ce n'est pas cette image de la femme que nous voulons promouvoir. » (Une adjointe élue à la jeunesse.)

L'école de musique est mixte, avec une variation du rapport filles/garçons de 2 ou 3 % selon les années. C'est une école conçue en 2001 sur le modèle des conservatoires : cours individuels d'instruments, auditions, examens, classes de solfège et d'orchestre. Le décrochage des élèves (un premier seuil à l'entrée au collège, un second à l'entrée au lycée) est identique pour les garçons et les filles. La distinction des rôles sexués se fait par le choix des instruments : 100 % de garçons pour le trombone, la trompette et la batterie, plus de 80 % de filles dans les classes de flûtes (traversière, à bec), de harpe, de violon⁴. Le solfège et la chorale sont obligatoires, mais les garçons « sèchent » ou s'y font remarquer par leur indiscipline.

Du côté de la MJC et des autres structures

La ville de B. bénéficie d'une maison des jeunes et de la culture (MJC) aux missions élargies : accueil et information jeunesse, loisirs jeunes, emploi, coordination associative, organisation d'événements culturels. Elle est un pivot de la vie municipale car un bon nombre des conseiller(e)s de la nouvelle municipalité sont des responsables associatifs ou même des anciens « jeunes » passés par la MJC qui a fêté ses 20 ans en 2002. Si la MJC n'est pas en bons termes avec le centre culturel, elle l'est encore moins avec l'école de musique et de danse. Pour certain(e)s animateurs(trices) de la MJC en 2001, l'école de musique est le reflet des cultures bourgeoises et aristocratiques, ce qui correspond à l'origine sociale des familles qui la fréquentent. Cela expliquerait aussi, selon eux (elles), que les jeunes abandonnent la musique au moment de l'adolescence. L'école de musique et de danse apparaît de plus richement dotée en moyens matériels et humains. Plusieurs essais de coopération s'étant, à l'époque, soldés par des échecs, la MJC a développé dans le milieu des années 1990 une proposition alternative autour des musiques amplifiées, offrant des cours de guitare, de guitare basse et de batterie. Le succès de ces cours auprès des garçons, déjà fortement mobilisés par la MJC, favorise la constitution de groupes « rock⁵ ». Un ancien bunker allemand datant de la Seconde Guerre mondiale, situé à l'écart du bourg, est aménagé de façon sommaire par la mairie pour en faire un lieu de répétition : ventilation, insonorisation, fermeture et contrôle par digicode.

4. À noter aussi les classes mixtes : accordéon, clarinette, saxophone.

5. Le terme « rock » est pris comme un terme générique qui recouvre une infinité de styles différents (pop-rock, métal, ska, reggae, funk, etc.) mais qui ont en commun d'utiliser le même matériel de sonorisation et d'amplification, d'où l'expression « musiques amplifiées » longtemps utilisée pour caractériser ces musiques (voir les travaux de Marc Touché).

Un animateur de la MJC, lui-même musicien, a la responsabilité du lieu et suscite la création d'un collectif de jeunes musiciens. En 2005, on compte 24 groupes de rock, 97 garçons et 4 filles (de plus de 16 ans), qui participent également à la « scène rock » de B. : concerts, festivals et événements en tout genre. Cette action spectaculaire est largement médiatisée à B. et aux alentours. Elle montre l'image positive d'une jeunesse créative, capable de mener à bien des initiatives et de se réaliser en dehors du cadre scolaire. Jamais l'aspect purement masculin du phénomène n'est évoqué.

D'autres initiatives existent dans la commune, en ordre dispersé : une association de musiques amplifiées installée dans un local industriel désaffecté ; une chorale mixte « adultes, plus de 40 ans » (musique classique et musiques populaires classiques) qui réalise chaque année un programme de qualité, accompagnée par des orchestres, et qui répète dans une école primaire ; une école de danse jazz (100 % féminine) qui se réunit dans une autre école primaire ; des danseurs hip-hop qui se retrouvent sur le parvis du centre culturel ; une école de danse associative hip-hop, etc.

Des pratiques sexuées...

Outre la dispersion de ces activités dans l'espace, deux caractéristiques principales peuvent être mises en évidence. La première est la segmentation des activités par âge : enfants, jeunes et adultes apprennent ou répètent dans des lieux distincts et il n'existe pas de transition organisée entre les différentes propositions culturelles. La seconde est la segmentation des activités par sexe : dès l'école de musique et de danse, avec une séparation « spontanée » des activités par sexe, ensuite par la séparation des activités musicales masculines et des activités de danse féminines.

L'école de musique et de danse représente un espace mixte proposant des pratiques plus ou moins distinctives pour chaque sexe. Elle connaît une forte chute d'effectifs dans la classe d'âge des 12-17 ans, marquée par deux paliers, l'entrée en sixième et l'entrée en seconde, le choix d'une activité de loisir artistique par les parents étant progressivement remplacé par le « libre choix » des adolescent(e)s. On constate que le « décrochage » des filles à partir des années du collège n'est pas compensé par leur intégration dans des activités musicales plus autonomes et créatives, et que les moyens donnés aux jeunes profitent aux garçons. Quelle est la raison de ce décrochage ? Les animateurs(trices) et responsables de la politique jeunesse nous expliquent que les filles s'investissent davantage dans le travail scolaire, qu'elles sont plus mûres et savent mieux s'occuper toutes seules. On peut également se référer aux

travaux de Joël Zaffran sur les adolescent(e)s qui montrent l'asymétrie des autorisations de sortie données aux filles et aux garçons par leurs parents à partir de l'entrée au collège : au moment de l'adolescence, les garçons bénéficient d'une plus grande liberté et de moyens matériels supérieurs aux filles – autorisations de sortie le soir, téléphone portable, cyclomoteur, argent de poche (Zaffran, 2010). On peut penser également que la « masculinisation » des activités musicales des adolescents à B. amplifie cette chute des pratiques musicales féminines : dès qu'un certain degré de non-mixité dans les pratiques de loisirs s'installe, il semble difficile de faire revenir le « sexe absent ».

La valorisation des activités musicales masculines est masquée par la neutralisation du discours (« les jeunes », « les musiciens »...). Les responsables de ces équipements, interrogés sur le sujet, déplorent l'absence des filles, valorisent les exceptions et s'avouent dépassés par la question. A-t-elle seulement de l'importance ? Les filles n'ont-elles pas d'autres lieux d'expression, comme par exemple les salles de danse ? L'évolution n'est cependant pas comparable : alors que les effectifs en danse, toutes disciplines et associations confondues, passent de 78 filles chez les 8-11 ans à 28 chez les plus de 16 ans (aucun garçon), les pratiques musicales rock (ateliers et lieux de répétition) deviennent inversement attractives (30 garçons parmi les 12-16 ans pour 1 fille, 97 chez les plus de 16 ans pour 4 filles). Les petites filles, nombreuses dans les petites classes de l'école de danse, décrochent à partir de la sixième et l'on ne retrouvera qu'un faible niveau de pratique dans les cours de danse « adulte » souvent conçus comme des cours d'activité physique et sportive fortement influencés par les stéréotypes associés au corps féminin.

Le rock et les musiques amplifiées ne se définissent pas comme un phénomène masculin, pas plus qu'ils ne sont vraiment contestés aux garçons par les filles qui s'y intéressent en tant que public ou amatrices. « C'est vrai, elles sont minoritaires, mais elles sont de plus en plus nombreuses à s'inscrire », dit Hervé, animateur du local de répétition, contre toute réalité statistique. La question du sexe peut même agacer : « Les filles sont bien accueillies, mais on ne peut pas les obliger à venir, ni appliquer une discrimination positive pour elles dans la musique ! », déclare l'élue à la jeunesse. Un premier niveau d'explication apparaît cependant derrière les arguments qui justifient l'utilité sociale de ces équipements : périphériques au système éducatif, ne pourraient-ils pas participer au

La « masculinisation » des activités musicales des adolescents à B. amplifie cette chute des pratiques musicales féminines : dès qu'un certain degré de non-mixité dans les pratiques de loisirs s'installe, il semble difficile de faire revenir le « sexe absent ».

rattrapage des jeunes (garçons) en difficulté scolaire ? L'offre culturelle est-elle en mesure de canaliser la violence ? Ces équipements offrent-ils des possibilités pour les jeunes (garçons) de développer des compétences négociables sur le marché de l'emploi ? L'hypothèse qu'une des fonctions de ces lieux est d'aider les jeunes garçons apparaît peu à peu, alors que l'école semblerait favoriser la promotion des jeunes filles.

... et standardisées

Outre le tri et la séparation des sexes, et la hiérarchisation qui en résulte, la spécialisation d'activités masculines et féminines enregistre et conforte un certain nombre de standards sexués présents dès les premières inscriptions à l'école de musique et de danse. Voici par exemple un extrait d'entretien et d'observation recueilli lors des inscriptions à l'école de musique :

Madame S. vient inscrire sa fille Pauline, 9 ans, à la danse. Pauline se tient en retrait et boude. La professeure de danse demande à Pauline : « Ça te fait plaisir de faire de la danse ? » Pauline fait non de la tête. Madame S. se fâche contre sa fille et explique : « Ma fille passe sa vie à jouer au foot avec son frère et ses copains, c'est un garçon manqué, je voudrais qu'elle devienne un peu féminine. »

L'école de musique et de danse reflète les standards sexués intériorisés par les enfants, mais elle est aussi utilisée par les parents comme une proposition éducative permettant la consolidation de l'identité sexuée. L'inquiétude et le souci de bien faire ne sont pas diffus, ils s'appuient sur des « compétences » acquises (par la famille, le bouche-à-oreille, les médias, la presse spécialisée) : la bonne santé de l'enfant et son équilibre passent par l'apprentissage de son rôle de genre. Éduquer une fille à la sensibilité et au soin de son corps fait partie des « bonnes pratiques », qui ne sont pas les mêmes pour les garçons, ce que nous dit madame O. en réponse à la professeure de danse qui lui propose que son fils de 6 ans s'inscrive avec sa sœur au cours de danse : « La danse pour Kevin ? C'est pas fait pour les garçons... J'aurais un peu peur qu'il devienne homosexuel. »

Pour les garçons, l'injonction au rôle de genre est redoublée par la « police du genre » que font régner les groupes de pairs, souvent menés par des garçons virils et dominants.

Monsieur et madame D. viennent inscrire leur fille à l'école de musique et de danse ; le directeur s'étonne qu'ils ne réinscrivent pas leur fils Baptiste, 8 ans, clarinetriste, cette année. Les parents expliquent que leur fils a eu des problèmes l'an passé à l'école, il était harcelé par un groupe de garçons. Son mari et elle en ont discuté et ont décidé d'inscrire Baptiste à un cours de karaté deux fois par semaine « pour qu'il apprenne à se défendre ». Il n'a donc plus le temps de faire de la musique.

Cependant le choix des parents et de l'entourage pour les enfants ne va pas toujours de soi : nombreux sont les enfants qui aspirent à des pratiques non conformes pour peu qu'on leur présente des propositions alternatives.

Sarah (10 ans) dit à ses parents qu'elle veut jouer du trombone, elle est « tombée » en admiration devant cet instrument lorsqu'il a été présenté à l'école par le professeur, Manu, qui lui plaît beaucoup. Les parents ont des réticences : « Est-ce qu'elle aura assez de souffle ? Est-ce que cela ne risque pas de lui déformer les lèvres ? Est-ce qu'il y a d'autres filles dans la classe de trombone ? Que faut-il penser du prof ?... »

À travers ces exemples, et bien d'autres, on peut voir comment les dispositions masculines et féminines ne sont pas autant qu'on le pense incorporées dans un *habitus* acquis dès la petite enfance et comment elles ont besoin d'être constamment contrôlées par l'apprentissage de conduites sociales, ici les pratiques artistiques. L'école de musique et de danse, si elle ne prend pas le parti d'infléchir ces pratiques, ne fait que conforter la séparation des sexes dans des activités distinctes et l'on ne s'étonnera pas dans ces conditions de les retrouver telles quelles dans les pratiques des jeunes à partir de l'adolescence.

... qui renforcent les stéréotypes de sexe

Pour comprendre comment se joue le renforcement des stéréotypes, nous reprendrons l'exemple du bunker, studio de répétition et d'enregistrement. Sur les 24 groupes de musiciens qui y répètent, 14 groupes, représentant un éventail varié de styles musicaux, ont accepté de répondre à un questionnaire (Saurat, 2003). La tranche des âges représentés au bunker est relativement étendue (de 16 à 39 ans), avec un pic pour les 20-22 ans (37 %)⁶. On compte au moment de l'enquête 97 hommes pour 4 femmes. Le lieu de répétition, entretenu de façon sommaire, est donc occupé et « autogéré » par des groupes masculins. Sur le plan de l'esthétique musicale, l'élaboration de compositions personnelles, paroles et musique, est la règle. Les musiciens sont influencés par les styles ska, punk, metal. La solidarité entre les groupes est particulièrement active dans leur participation à la réalisation de concerts ou de manifestations communes, mais aussi dans la gestion collective du local, pour laquelle l'animateur de la MJC en appelle à une « participation citoyenne ». Si l'on peut observer que la coproduction bride une créativité qui serait trop agressive ou nihiliste,

6. 77 % suivent des cursus scolaires, dont 50 % d'étudiants, 13 % sont au chômage ou ont un emploi précaire. Moins de 10 % habitent dans un habitat collectif à étages. 53 % sont des anciens élèves de l'école de musique et de danse.

elle ne freine nullement l'humour sexiste ou homophobe. La femme ou le « pédé » sont souvent pris pour cible, notamment lorsqu'il s'agit de critiquer la politique ou les inégalités. Les textes peuvent aller alors jusqu'à exprimer la violence sexuelle ou le sadisme, particulièrement lorsque la femme est dans une position de pouvoir (voir le texte *Christine Boutin*) ou de richesse (*Mamie en string*). L'image de l'homme supérieur est différente : il s'agit du « facho », un tyran haut placé auquel on voue une haine sans limite. À la question « Qu'est-ce qui est bien dans le fonctionnement du bunker ? », on trouve la réponse « Y a pas de filles ». À la question « Qu'est-ce qui ne va pas dans le fonctionnement du bunker ? », on trouve la réponse « Ça manque de meufs ». Le sexe masculin est très présent, dessiné sur les murs du lieu de répétition, dans les fanzines (à la rubrique « blagues »). Les références au sexe sont permanentes dans les textes et dans les noms des groupes (*Clédrüth, Les Touffes Krétiennes, Les Fils de teuhpu...*) ins-

pirés, il est vrai, par une mythologie portée de longue date par le rock et le rap, notamment. Les modes de vie de la communauté du bunker montrent que ce lieu est constitué comme une « maison-des-hommes », c'est-à-dire comme « un espace monosexué dont l'enjeu est la production et la consolidation de l'identité masculine [et] qui tire une part de son efficacité de l'occultation des pratiques qui y ont cours » (Welzer-Lang, 2004, p. 305).

Les activités de loisirs destinées aux filles sont *toujours* plus dévalorisées que les activités de loisirs destinées aux garçons, et celles-ci apparaissent *toujours* d'une plus grande utilité sociale.

À B., les cours de danse de l'école municipale sont exclusivement féminins. Les parents qui y inscrivent leur fille considèrent que cette activité peut leur apporter grâce et élégance, et les prépare à prendre soin de leur corps dans un contexte artistique (Barthaburu, 2007). Éclairages, miroirs, costumes ajustés sont là pour rappeler qu'il s'agit de construire et de contrôler un corps soumis à des normes et qui sera jugé par le public lors du gala annuel. Les concours d'entrée aux conservatoires et aux écoles de ballets nationaux (à partir de 8 ans) comportent pesées, mesures et examens médicaux. Dans le cours de danse classique, le rôle de la professeure dépasse le seul enseignement technique de la danse pour aborder les « bonnes pratiques » concernant l'entretien du corps, l'alimentation, la santé.

Ces pôles non mixtes d'activités artistiques (le rock, la danse) participent à la construction des identités sexuées et à leur incorporation, allant jusqu'à la transformation douloureuse des corps nécessaire à l'identification aux images les plus stéréotypées de la masculinité ou de la féminité.

La variable genre fait apparaître les plus grandes inégalités dans l'accès aux pratiques culturelles organisées dans la commune. L'étude montre en effet, à travers l'analyse de la tarification au quotient familial des cours de l'école de musique et de danse municipale, que les garçons et les filles qui viennent au nouveau cours de hip-hop appartiennent aux classes moyennes et supérieures. Cette même grille de tarification montre, à l'inverse, que les élèves inscrites au cours de danse classique font partie du groupe aux revenus les plus bas. Il serait donc hâtif de considérer le seul critère des « classes sociales » distinguant les pratiques artistiques des classes bourgeoises et celles des classes populaires. La référence aux classes sociales agit ici comme un leurre : certain(e)s élu(e)s et cadres de la commune peuvent ainsi croire qu'aider la danse classique, c'est subventionner une activité de « riches », ce qui n'est pourtant pas le cas. De la même manière, on observe que les musiques amplifiées et le rock sont, à B., des pratiques des jeunes « blancs » des classes moyennes et supérieures, alors que les élu(e)s et cadres pensent qu'ils aident l'expression culturelle de jeunes issus de la classe populaire et des quartiers fragiles, marqués parfois par l'origine étrangère de leurs habitants... Dans ce cas, la prise en compte de la variable genre n'apporte pas seulement un éclairage complémentaire à d'autres facteurs (classes sociales ou « ethnicité »), elle explique la distorsion importante entre les représentations et une réalité qui s'impose à la lecture des chiffres : les activités de loisirs destinées aux filles sont *toujours* plus dévalorisées que les activités de loisirs destinées aux garçons, et celles-ci apparaissent *toujours* d'une plus grande utilité sociale.

DES ACTIONS POUR FAVORISER LA MIXITÉ

Ces constats ont été restitués au sein d'un collectif intitulé « Réseau musique et danse » et constitué d'élu(e)s et d'acteurs(trices) bénévoles et professionnel(le)s de la ville. Un certain nombre de propositions pour favoriser la mixité des pratiques ont été rapidement mis en œuvre. Une des premières entreprises menées a été la mise en place d'une série d'actions innovantes croisant l'éducation artistique et l'éducation non sexiste que nous avons suivies durant l'année scolaire 2008-2009.

Sophie mène l'une de ces actions à l'école primaire depuis 2005. Dans le cadre de sa formation au diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI⁷), cette animatrice municipale a réalisé un mémoire sur les stéréotypes de genre dans l'éducation artistique suivi de conférences et de formations courtes sur ce sujet qui l'intéresse. Le mémoire professionnel

7. CFMI, université Toulouse-II-Le-Mirail.

comprend un certain nombre de préconisations que Sophie met en œuvre dans le cadre de séances d'animation musicale à l'école.

Elle montre, à travers son travail, comment les enseignements artistiques, s'ils ne sont pas l'objet d'une analyse de pratiques, participent à la création de stéréotypes aboutissant au tri des sexes et à leur inévitable hiérarchisation entre activités masculines et féminines. L'expérience menée dans les classes de B. démontre, *a contrario*, comment une proposition publique peut inverser rapidement cette empreinte du genre. Les cercles (cercle circassien, chapelloise) sont des danses collectives de couple où l'on change de cavalier(e)s. Les enfants de toutes les classes primaires (du CP au CM2) dansent et chantent, puis discutent de ce qu'ils ont fait. Le « cercle » concrétise le désir de contact physique entre les enfants, l'échange de partenaires de danse, y compris du même sexe, le contact physique avec des adultes autres que leurs parents. Lorsqu'on sort du cercle, c'est terminé, mais l'émotion artistique a ouvert la possibilité d'autres contacts et d'autres attitudes corporelles que ceux fixés par la norme dominante. Pour le chant, le grave et l'aigu sont sexués, alors que les enfants avant leur puberté sont sur le même registre (différent selon chaque individu mais sans différence entre les garçons et les filles). Le refus de chanter haut pour les garçons est donc une conduite sociale pure, qui résiste peu au processus éducatif. Quant au répertoire, c'est une mine d'or pour les chercheur(e)s sur le genre tant il est imprégné de stéréotypes, voire de sexisme : le mot « maman » est lié aux mots « douceur, câlin, bisous, maison, parc, cuisine⁸ », « papa » à « grand, fort, bricoleur, voiture, chef⁹ ». Beaucoup de travaux ont pourtant été réalisés en France (« Les p'tits égaux¹⁰ », Francas, CEMÉA, etc.) et dans les pays francophones pour utiliser la chanson comme vecteur de l'éducation non sexiste.

Une autre action, mise en œuvre depuis plusieurs années à l'école de musique, consiste à favoriser les vocations qui semblent contraires aux rôles de genre (Barthaburu, 2007) : filles percussionnistes, trombonistes ou trompettistes, mais aussi garçons harpistes ou flûtistes, chanteurs et... danseurs ! Pour la danse, les choses ne sont pas simples. Son enseignement met en avant une performance féminine inscrite au cœur de la représentation masculine du corps de la femme (Bourdieu, 1998). La danse, contrepoint des activités les plus traditionnellement mascu-

8. *Le Toboggan* (Anne Sylvestre), *Chanson pour maman* (Mannick), *C'est bientôt l'heure des mamans*, *Chut ! Bébé dort*, *Petit matin dring! dring!* (Pierre Lozère), *Tous les soirs j'ai peur du noir* (Pierre Chêne).

9. *Chanson pour papa* (Mannick/Akepsimas), *Le Géant familial* (Pierre Lozère), *La Voiture de papa, non papa, je n'veux pas* (Robinson), *La Marmotte* (Pierre Chêne).

10. Voir le site www.lesptitsegaux.org

lines, participe donc de cette division des représentations basée sur le sexisme et l'homophobie. D'abord le sexisme, car on peut imaginer que la performance première des danseuses est la sculpture d'un corps fantasmé par les hommes et sa mise en spectacle non pas dans le jeu d'un « entre-soi » féminin, mais bien dans celui du regard des hommes, ou bien des femmes telles qu'elles s'imaginent plaire aux hommes : la femme athlète, musclée et forte n'a pas sa place dans ce spectacle. Deuxièmement l'homophobie, car sur tout homme danseur « classique » ou « jazz » plane un soupçon (dans la civilisation occidentale) d'homosexualité, sauf s'il pratique des danses à caractère « ethnique » dans lesquelles la masculinité s'affirme de façon forte¹¹ (Ayrat, Raibaud, 2009). Les tentatives pour intégrer des jeunes garçons de B. dans les cours de danse se soldent par des échecs : échec immédiat car la plupart des garçons initiés à la danse dans le cadre de l'école primaire et qui en éprouvent du plaisir sont surveillés par leurs pairs, attentifs à recadrer le garçon qui enfonce les codes masculins ; échec plus tardif pour les quelques petits garçons qui persévèrent dans leur choix mais décrochent à partir de 8 ou 9 ans sous la pression de l'entourage. La stratégie de la municipalité est alors de « surfer » sur la mode de la danse hip-hop, ses racines urbaines et ses rites « virils » (danse de rue, performances corporelles, *battles*) pour ramener les garçons vers la danse. La direction de l'école de musique et de danse commence par ouvrir la (nouvelle) salle de danse aux garçons qui s'entraînent sur le parvis des colonnes, puis leur propose de participer à la création d'un spectacle sous la direction d'une chorégraphe marseillaise (Josette Baïz), habituée à travailler avec les danseurs des quartiers nord de Marseille. L'accueil dans la salle de danse d'une association de danse hip-hop attire ensuite un public mixte d'adolescent(e)s qui ne viennent pas habituellement à l'école de danse.

Une autre action, mise en œuvre depuis plusieurs années à l'école de musique, consiste à favoriser les vocations qui semblent contraires aux rôles de genre : filles percussionnistes, trombonistes ou trompettistes, mais aussi garçons harpistes ou flûtistes, chanteurs et... danseurs !

CONCLUSION

La recherche menée sur les pratiques de loisirs artistiques des jeunes dans la commune de B. souligne l'investissement plus grand des garçons

11. L'exception des danses africaines ou ethniques (voire de la danse hip-hop) ne nous dit pas autre chose : si l'on n'est pas homosexuel quand on est un homme qui danse, il est valorisant d'avoir la peau foncée ce qui permet d'accepter que sa sexualité, rendue apparente par la danse, soit attribuée à son origine ethnique et non à son orientation sexuelle.

dans les pratiques musicales en amateurs, au point que les lieux qui leur sont consacrés deviennent des lieux exclusivement masculins. L'exemple du local de répétition illustre le risque que ces pratiques non mixtes produisent des formes de cultures masculines alignées sur le modèle « du plus fort et du plus viril », en continuité avec d'autres activités de loisirs majoritairement masculines telles que les sports collectifs ou les pratiques sportives auto-organisées sur des espaces d'accès libre (cité stades et skates parcs). Par ailleurs, on constate que les activités non mixtes féminines ne sont pas égales en nombre à ces activités masculines : le « décrochage » des filles, à partir de l'entrée au collège, des activités musique et danse (organisées par la commune et prescrites par les parents) n'est pas massivement compensé par des engagements volontaires dans des pratiques artistiques non mixtes (telles que la danse par exemple), comme c'est le cas pour les garçons. Enfin, ce décrochage signe la fin de la mixité des pratiques artistiques et des lieux qui les encadrent. Sur ce point encore, on pourra aisément faire le parallèle avec les activités de loisirs « généralistes » (centres d'animation, maisons de quartiers, séjours vacances) et les activités sportives organisées où se produit le même phénomène de disparition des filles (Maruejols, 2006) : les pratiques artistiques ne font pas exception.

Cette « fin de partie » pour la mixité annonce le retour en force des stéréotypes de sexe. Certains avancent l'hypothèse que les identités « fragiles » des adolescents auraient besoin pour se renforcer de pratiques fortement sexuées (Fize, 2009). À l'inverse de ce constat binaire, on peut analyser le fait que la sexuation de ces pratiques se réalise sur une opposition masculin/féminin qui élimine les adolescent(e)s non conformes aux rôles de genre prescrits, et que cette dichotomie des pratiques va de pair avec leur hiérarchisation : les pratiques identifiées comme masculines étant plus fortement valorisées que les pratiques identifiées comme féminines. Mais on peut aussi considérer que la proposition publique de loisirs artistiques (comme pour le sport ou les activités de loisirs) n'est pas un simple reflet des goûts supposés des jeunes, clivés entre cultures masculines et cultures féminines. Nous montrons au contraire dans ce travail que la segmentation des propositions, leur dilution dans d'autres projets municipaux et leur hiérarchisation participent efficacement à la construction de rapports sociaux de sexe inégalitaires. Dire, par exemple, que les loisirs musique et danse trient et séparent les sexes dans des pratiques, des équipements et des lieux distincts et qu'ils participent ainsi à la reproduction des stéréotypes de sexe est une chose. Poser l'hypothèse que les équipements municipaux qui leur sont consacrés ont pour fonction implicite de perpétuer ce type d'organisation sociale en est une autre : cela permet d'ouvrir le projet politique vers le renforcement ou la construction de

lieux peut-être moins visibles et moins spectaculaires où s'expérimentent d'autres relations hommes/femmes, mais aussi femmes/femmes et hommes/hommes.

■ BIBLIOGRAPHIE

AYRAL S., *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*, Presses universitaires de France, coll. « Partage du savoir », Paris, 2011.

AYRAL S., RAIBAUD Y., « Les garçons, la mixité et l'animation », *Agora débats/jeunesses*, n° 51, 2009, pp. 43-58.

BACOU M., « Genre et animation dans les centres de loisirs », in **GILLET J.-C., RAIBAUD Y.** (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, coll. « Animation et territoires », Paris, 2006, pp. 73-86.

BARTHABURU M.-C., *Genre et éducation musicale*, mémoire DUMI, université Toulouse-II-Le-Mirail, 2007.

BOURDIEU P., *La domination masculine*, Minuit, Paris, 1998.

DELPHY C., *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, La Fabrique, Paris, 2008.

FIZE M., *Les adolescents*, Le Cavalier bleu, coll. « Idées reçues », Paris, 2009.

GOFFMAN E., *L'arrangement des sexes*, La Dispute, coll. « Le genre du monde », Paris, 2002 (1^{re} éd. 1977).

MARUÉJOULS É., « Loisirs des jeunes dans le secteur public : comment éviter l'exclusion des filles ? », in **GILLET J.-C., RAIBAUD Y.** (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, Paris, 2006, pp. 115-122.

RAIBAUD Y., « Genre et loisirs des jeunes », *Empan*, « Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social ? », n° 65, 2007, pp. 67-73.

RAVET H., COULANGEON P., « La division sexuelle du travail chez les musiciens français », *Sociologie du travail*, n° 3, vol. XLV, 2003, pp. 361-384.

PRAT R., « De l'interdit à l'empêchement », rapport d'étape n° 2 pour la mission pour l'égalité hommes-femmes, Ministère de la Culture et de la Communication, mai 2009.

SAURAT A., *Le Blockhaus de Blanquefort*, mémoire de DUT, IUT Michel-de-Montaigne, Bordeaux, juin 2003.

VIGNERON C., « Les inégalités de réussite en EPS entre filles et garçons : déterminisme biologique ou fabrication scolaire ? », *Revue française de pédagogie*, n° 154, janvier-mars 2006, pp. 19-29.

VOUILLOT F. (dir.), *Filles et garçons à l'école : une égalité à construire*, CNDP, coll. « Autrement dit », Paris, 1999.

WELZER-LANG D., *Les hommes aussi changent*, Payot, coll. « Essais », Paris, 2004.

ZAFFRAN J., *Le temps de l'adolescence. Entre contrainte et liberté*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », Rennes, 2010.

■ LES AUTEURS

Marie-Christine Barthaburu

marie-christine.barthaburu@ville-blanquefort.fr

Chargée de mission parité, ville de Blanquefort.

Yves Raibaud

Voir p. 63.